au Saint Sacrifice de la messe en presence de celle Jeanne Rolland Relicte
feu de Contractant, Guillaume Robien son
Cousin Germain, d'Olivier Bocho et depuis le Cars de cette paroisse qui ne savent signer
Y. Sivy Rr de Gomeneck.

Le Dousse de Janvier mille Sept cents Cinquante quatre Charles Boutet fils de
Jan et de Gillette Guillomou son epouse de cette paroisse de Pommerit le vicomte
et Catherine le Cornec fille de Julien et de Catherine Monjaret Pommerit le vicomte
de ceste Ey, fiances en face de eglise le Sois de Janvier dernier, et Bannis dans
opposition aux prones de nos Grand messes les Dimanches vintieme et
vingt Septieme de même mois et le second de Fevrier fete de la purification de
Notre Dame, ne s'etant trouvé aucun empechement Canonique ni Civil, ont été par
les soussigné Recteur, par sa Sole de ce present mois Beleus mutuel Consentement Conjoints par
Sacrement de Mariage en legitime mariage, avec benediction nuptiale au Saint Sacrifice
de la Messe En presence de Julien le Cornec pere de la Contractante de de Charles Boutet
Gillette Guillomou pere et mere du Contractant, de vincent le Cornec oncle paternel
de la Contractante et de Pierre le Cornec son Cousin Germain qui ne sevent signer
les bans de ce mariage ont été proclamez à Pommerit le vicomte les Dimanches
second, troisième et quatrième avant les Rois de la presente année suivant le certificat
de ces Messieurs le Recteur du onzième du present mois mis es mains des soussigné
Y. Sivy Rr de Gomeneck

Le Dimanche dix septième de Fevrier mille Sept cents Cinquante
quatre au prône de notre Grand'messe a été la troisième fois publié sans
opposition le mariage à Contracter par yves olivier et Renée le Duesé
Au même prône a été la seconde fois publié sans opposition le mariage
que doivent Contracter Yves Coutton et Marie Boulloc.
Au même prône a été la seconde fois publié sans opposition le mariage
que present Contracter Guil Cornan et Françoise Sohan Y. Sivy Rr de
Gomeneck

Le Dimanche vint quatrième de Fevrier mille Sept cents Cinquante
quatre au prône de notre Grand'messe a été la troisième fois
publié sans opposition le mariage à Contracter par yves Coutton
et Marie Boulloc.
Au même prône a été la troisième fois publié sans opposition
le mariage à Contracter par Gui Cornan et Françoise Sohan
Y. Sivy Rr de Gomeneck.

Le vint Cinquième de Fevrier mille Sept cents Cinquante quatre
Yves olivier fils de Marc et de Jeanne Poëns son epouse, et Renée
le Duesé fille majeure de defunt Pierre et de Marie le Bonnes
sa veuve, les deux de cette paroisse, fiancés en face de eglise le second
du present mois, et Bannis sans opposition le même Jour et les
Dimanches troisième et dix septième Jours dudit mois, ne s'étant
découvert aucun empechement Canonique ni Civil ont été par
la soussignant Recteur en legitime mariage avec benediction nuptiale
au Saint Sacrifice de la messe en presence de leurs pere et meres, de

Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor. Reproduction strictement réservée à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective. Pour tout autre usage, contacter le Conseil général des Côtes-d'Armor.